Fondation Jean Jaurès

Société

LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL AU TRAVAIL : RETOUR SUR LES ACTIONS DE L'AVFT

Marilyn Baldeck

Comment faire évoluer le droit pour protéger davantage les victimes de harcèlement sexuel ? Une association s'y consacre particulièrement : l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), ici présentée par Marilyn Baldeck, sa déléguée générale.

Dans la continuité de l'engagement de la Fondation Jean-Jaurès pour la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la défense des droits des femmes, un groupe de travail sur les violences sexuelles et sexistes au travail, réunissant représentant.es institutionnel.les, politiques, et de la société civile, a été lancé. Dans ce cadre, Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) présente les actions de son association : au-delà de l'accompagnement et de la protection juridique des victimes, l'un des objectifs poursuivis par cette association consiste à faire évoluer le droit dans l'intérêt général, en élargissant la définition juridique du « harcèlement sexuel » pour protéger davantage encore les victimes.